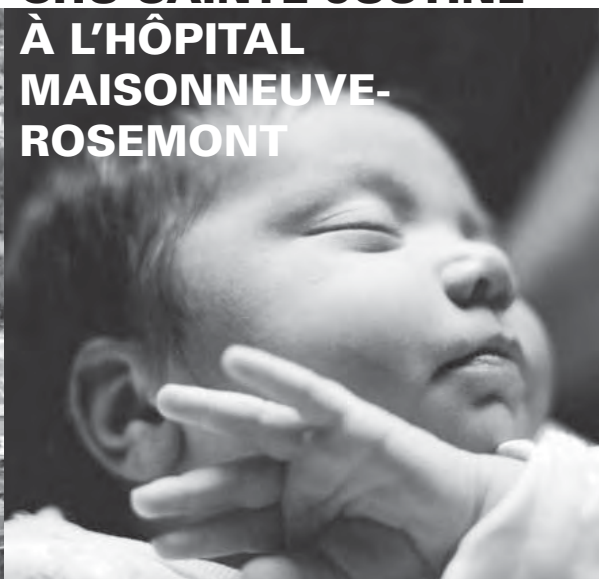


**TRANSFERT DU
CHU SAINTE-JUSTINE
À L'HÔPITAL
MAISONNEUVE-
ROSEMONT**



Guide à l'intention des parents

Pour vous, pour la vie

Bienvenue à l'unité néonatale de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Dans les prochains jours, votre enfant quittera le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine pour compléter son hospitalisation à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il sera transféré au département de néonatalogie. Le médecin du CHU Sainte-Justine a communiqué avec nous pour planifier et organiser ce transfert ; soyez assuré que l'équipe soignante est prête à l'accueillir avec sa famille.

Vous avez développé, au cours des derniers jours, un lien de confiance avec l'équipe interdisciplinaire de l'hôpital Sainte-Justine. Notre département ressemble beaucoup à celui où votre enfant a séjourné depuis sa naissance. Les médecins, infirmières et autres spécialistes travaillent en étroite collaboration afin d'assurer à votre enfant, des soins et des services de qualités adaptés à sa condition de santé. Notre approche de soins est basée sur le bien-être global du bébé et de sa famille. Votre implication dans les soins de votre enfant est une de nos priorités. Les infirmières sont habilitées à vous accompagner pour favoriser vos apprentissages auprès de votre bébé.

Nous recommandons l'alimentation au lait maternel pour la première année de vie. Cependant, nous respectons le choix du parent quant au mode d'alimentation de son enfant : lait maternel ou préparation pour nourrissons. Nous vous apporterons soutien et encouragement. Notre unité favorise un environnement qui permet de diminuer la surstimulation des bébés prématurés aidant ainsi à un meilleur développement.

Finalement, vous trouverez ci-joint les coordonnées qui vous permettront de vous rendre à notre hôpital ainsi que certaines informations qui faciliteront votre adaptation à ce nouvel environnement. Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à en parler avec votre infirmière avant de quitter le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine, elle se fera un plaisir de vous répondre et au besoin, elle communiquera avec un membre de notre équipe pour compléter l'information.

Lors de votre arrivée à l'unité néonatale, vous serez accueilli par une infirmière. L'infirmière du CHU Sainte-Justine donnera un dernier rapport verbal de votre enfant à l'infirmière qui sera attirée à votre enfant cette journée là. Par la suite, vous pourrez prendre connaissance des lieux et apprivoiser votre nouvel environnement ainsi que celui de votre bébé.

Ce feuillet d'informations a été rédigé afin de faciliter la transition entre le CHU Sainte-Justine et notre centre hospitalier. Nous souhaitons que ce guide répondra à vos besoins et facilitera votre adaptation à ce nouveau milieu. Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et soyez assuré que le personnel soignant saura offrir à votre enfant, des soins et services de qualité, répondant à ses besoins et ceux de sa famille.

L'équipe soignante de l'unité néonatale

Trajet du CHU Sainte-Justine à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption,
Montréal (Québec) H1T 2M4
Tél. : (514) 252-3400, poste 6740

ou

(514) 252-3457

L'unité néonatale est située au 7^e étage, aile D

Itinéraires :

Départ : 3175, Chemin Côte Sainte Catherine,
Montréal, QC, H3T 1C5

Destination : 5415, boul. de l'Assomption
Montréal, QC, H1T 2M4

	Distance
1. Prenez tout d'abord vers le nord-est sur le Chemin Côte Sainte-Catherine	0.7 km (0.4 milles)
2. Tournez à gauche sur l'avenue Wilderton	0.5 km (0.3 milles)
3. Tournez à droite sur l'avenue Van Horne	2.4 km (1.5 milles)
4. Tournez un peu à droite sur le boulevard Rosemont	1.8 km (1.1 milles)
5. Tournez à gauche sur la rue Garnier	0.0 km (0.0 milles)
6. Tournez à droite sur le boulevard Rosemont	4.6 km (2.9 milles)
7. Tournez à droite sur le boulevard de l'Assomption	0.2 km (0.2 milles)
8. Tournez à gauche, 1 ^{ère} entrée de stationnement	
Temps total estimé: 25 minutes	

Stationnement

Le stationnement dans les rues avoisinantes de l'hôpital est possible mais très limité, assurez-vous de regarder sur les panneaux, les indications concernant les heures où vous êtes autorisés à stationner votre voiture et si ce n'est pas un espace réservé aux vignettes de stationnement.

Cependant, vous pouvez utiliser un des deux stationnements payants gérés par une compagnie privée, situé au nord et au sud de l'hôpital.

Le coût

Une journée : 12,00\$ Non réutilisable au cours de la même journée.

13,00\$ Réutilisable au cours de la même journée.

1 semaine : 30,00\$

Transport en commun

Vous qui vous déplacez en transport en commun, la station de métro la plus près est l'Assomption et l'autobus 131 Nord vous mène, en quelques minutes, devant l'entrée principale de l'hôpital.

Si toutefois vous voulez plus d'informations selon l'endroit où vous vous trouvez, vous n'avez qu'à composer le (514) 288-6287 ou (514)-Autobus.

Entrée principale

L'entrée principale est située au Centre de soins ambulatoires (CSA, nouvelle construction). À votre arrivée, un agent de sécurité pourra vous diriger vers les ascenseurs.

L'unité néonatale est située au 7^e étage, aile D du pavillon Maisonneuve.

Les visites à l'unité néonatale¹

Les visiteurs admis à l'unité néonatale

- **MAXIMUM : 2 personnes à la fois.**

- Les parents ou la mère et une personne significative constante,
- Les grands-parents, **un à la fois** accompagné d'un parent,
- Frères et sœurs du bébé pour une période de **15 minutes** sous la surveillance continue d'un parent,

Durant la période de la grippe soit du 1^{er} novembre au 30 avril, les visites sont interdites pour tous les enfants.

- Pour toutes les autres catégories de personnes, les visites sont interdites (amis, tantes, oncles, voisin, etc.).

Si certaines circonstances vous empêchent de venir voir votre enfant, n'hésitez pas à téléphoner à l'infirmière (514) 252-3400, poste 6740 afin de prendre des nouvelles de votre bébé.

N.B. Les nouvelles du bébé sont données seulement aux parents. Les ami(e)s, oncles, tantes, voisin, voisines, grands-parents etc. doivent communiquer avec les parents pour avoir des nouvelles afin d'assurer la confidentialité. Aucun professionnel n'est autorisé à transmettre des informations à d'autres personnes que les parents.

Pour des situations particulières, vous pouvez rencontrer l'assistante infirmière-chef.

1. Manuel de politique et procédure de l'HMR. Règlement du conseil d'administration CA-012..

- Couches

L'hôpital fournit les couches pour les bébés de 1,400 g et moins. Par la suite, la responsabilité est remise aux parents d'apporter régulièrement des couches pour leur bébé.

- Suce d'amusement

Nous fournissons les sucres pour les bébés très prématurés, par la suite, les parents doivent acheter les sucres de leur bébé.

Repas

Deux endroits sont à votre disposition au rez-de-chaussée du pavillon Maisonneuve:

1. Cafétéria: "Le petit Marché" ouvert 7 jours/semaine

Heure d'ouverture

En semaine du lundi au vendredi inclus :

7 h 30 à 15 h

16 h 30 à 19 h 30

Fin de semaine : 11 h à 14 h

16 h 45 à 19 h 30

Du déjeuner au souper, des repas chauds et froids y sont servis. De plus, un bar à salade et à sandwich est disponible si vous le désirez.

2. Comptoirs du casse croûte 24 heures/ 24

- Comptoir Harvey's et Tim Horton

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 19 h 30

Samedi et dimanche : 7 h à 19 h 30

Un endroit est à votre disposition au rez-de-chaussée du Centre de soins ambulatoires (CSA)

- Tim Horton

Lundi au vendredi : 7 h à 16 h

Fin de semaine FERMÉ

Pharmacie de la polyclinique Maisonneuve-Rosemont

Caroline Robert et associés

Pharmaciens

5345, boul. de l'Assomption

Montréal (Québec)

H1T 4B3

Téléphone : (514) 252-9000

Télécopieur : (514) 252-7072

Horaire :

Lundi au vendredi 8 h à 22 h

Samedi et dimanche 8 h 30 à 17 h 30

Livraison gratuite sur semaine 8 h à 15 h 30.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés

©HMR, Programme santé de la femme et de l'enfant, 2006

CP-SFE-041